



Club nature – La grande nuit de mai 2026

C'est quand ?

- Du samedi 30 mai 11h au dimanche 31 mai 2026 12h. Pour le départ, le rendez-vous est fixé à 11h le 30 mai 2026 à la salle de l'amicale. Le retour est prévu vers 12h le dimanche 30 mai 2026 à la salle de l'amicale. Nous aurons besoin de parents pour co-voiturer pour l'aller et le retour. Nous l'organiserons au moment du départ.

C'est où ?

C'est au camping La Joletière (<https://www.campinglajoletiere.fr/>)

Adresse : Camping La Joletière 85200 Mervent

Que mange-t-on ?

Le midi : Sandwich jambon beurre fromage et banane

Le goûter : gâteaux

Le soir : Saucisses, chips, fromage, pomme.

Le matin : Chocolat chaud, pain beurre, confiture, jus de fruits...

Comment dormirons-nous ?

Nous installerons des tentes de 2-3 ou quatre places. Chaque enfant doit prendre un sac de couchage et, si possible, un matelas. La répartition des enfants se fera sur place, une attention particulière sera apportée aux enfants les plus jeunes (présence d'une adulte près de la tente si nécessaire). Nous aurons besoin de tentes, penser à amener les vôtres.

Quel est le programme ?

Samedi après-midi :

- Installation
- Construction d'arc en noisetier ;
- Jeux dans la forêt ;

Samedi soir :

- Animation papillon de nuits avec Alain Lebourg, spécialiste de papillons de nuit.
- Balade nocturne à la recherche des chouettes

Dimanche matin :

- Rangement
- Création d'une collection de feuilles d'arbres

Que prendre dans le sac ?

Trousse de toilette, serviette de toilette, sac de couchage (couette...), lampe de poche (si possible...), pyjama, un bon pull pour la veillée, en fonction de la météo des bottes dans un sac plastique. Doudou est autorisé !

Quelle tenue prendre ?

Pantalon (survêtement), tee-shirt, pull/sweat et coupe-vent. Une balade la nuit est plus profitable quand on est « bien au chaud ». Des chaussures adaptées, des bottes dans un sac.

Qui est responsable ? Qui accompagne ?

Le club nature fait partie de l'Amicale Laïque. L'amicale laïque assure donc votre enfant dans le cadre de ses activités. Même si nous ne sommes pas un accueil collectif de mineurs, ni un centre de vacances, les enfants seront sous la responsabilité des adultes présents. Chaque parent reste libre d'accompagner (s'il est membre de l'association). Vous pouvez être assurés que tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité affective et physique de chacun.

Cette année les accompagnateurs sont : Mathieu MONCOMBLE, Mickaël ROY, Jean-Jacques BOBIN.

Pour plus d'informations : Mathieu 06 73 30 36 24

Merci de compléter le coupon ci-dessous.

Je soussigné(e) [] responsable légal de l'enfant [], à jour de sa cotisation à l'Amicale Laïque, l'autorise à participer à la sortie de fin d'année du club-nature qui aura lieu dans la nuit du 30 mai 2026 au 31 mai 2026

J'autorise Mathieu MONCOMBLE à prendre toutes dispositions nécessaires en cas d'urgence médicale.

Numéros auxquels je peux être joint en cas d'urgence [] []

Date []

Signature,